



Conseil de sécurité

UN LIBRARY

SEP - 1 1983

/SA COLLECTION

Distr.
GENERALE

S/15946
31 août 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU REPRESENTANT
SUPPLEANT DE LA FRANCE AU CONSEIL DE SECURITE

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre, datée du 26 août 1983, indiquant que M. Christian Schricke a été nommé représentant suppléant de la France au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.
